



**NIVEAU :
INITIATION**



2 JOURS | 14H



PUBLIC

Architectes | Maîtres d'œuvre |
Maîtres d'ouvrage | Responsables
d'établissements | Techniciens de
maintenance | Exploitants d'ERP



MÉTIERS

Architecte, ingénieur, responsable
d'établissement ou gestionnaire
d'ERP, technicien de maintenance
ou responsable sécurité incendie,...

Appliquer les règles de sécurité incendie dans les ERP

Prix :
Contactez-nous



OBJECTIFS

Modalités d'accès : après un premier entretien téléphonique permettant de déterminer les attentes et le niveau d'entrée. Démarrage de la formation au minimum 7 jours après accord des parties et selon les délais imposés par votre organisme de financement.

Connaître les principales obligations réglementaires de sécurité incendie applicables aux ERP, savoir identifier les risques incendie et mettre en place des mesures préventives adaptées, comprendre les procédures d'évacuation et d'intervention en cas d'incendie, être capable de concevoir, valider ou superviser un projet conforme aux normes de sécurité incendie pour les ERP.

PRÉREQUIS

Aucune prérequis nécessaire.

PÉDAGOGIE

Le formateur confirmé alterne entre méthode démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation).

Validation régulière des acquis avec des études de cas, des quiz.

REMIS AU STAGIAIRE

Support de cours PDF
(remis via clé USB)
Ressources en ligne
Fichiers d'exercices

MOYENS MATÉRIELS

Logiciel visio-conférence -
Tableau blanc virtuel -
Ecran partagé - Google
Drive
Ordinateur Fourni

Formation Présentiel

1er jour : Les fondamentaux de la sécurité incendie dans les ERP (7h)

INTRODUCTION À LA SÉCURITÉ INCENDIE DANS LES ERP

- Définitions et classifications des ERP (types et catégories).
- Enjeux de la réglementation incendie pour les ERP.
- Présentation des textes de référence : Code de la construction et de l'habitation, arrêtés spécifiques.

LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE PRÉVENTION

- Moyens de prévention : limitation des risques d'inflammation et de propagation.
- Règles de réaction et de résistance au feu des matériaux.
- Organisation des compartimentages et désenfumage.

MOYENS DE PROTECTION ACTIVE ET PASSIVE

- Systèmes d'alarme et de détection incendie.
- Moyens d'extinction (sprinklers, extincteurs, colonnes sèches).
- Signalétique et éclairage de sécurité.

ETUDE DE CAS

- Analyse des conformités d'un ERP existant.

2ème jour : Mise en pratique et gestion des situations d'incendie (7h)

ORGANISATION DES ÉVACUATIONS

- Conception et aménagement des issues de secours.
- Règles pour les circulations, escaliers et portes coupe-feu.
- Calcul des capacités d'évacuation en fonction du public accueilli.

GESTION DES RISQUES ET MAINTENANCE

- Contrôles périodiques des installations de sécurité.
- Plan d'entretien des équipements incendie.
- Responsabilités et obligations du personnel d'ERP.

ATELIER PRATIQUE : SIMULATION ET MISE EN CONFORMITÉ

- Étude d'un plan d'aménagement pour garantir le respect des règles de sécurité.
- Élaboration d'un plan d'intervention et d'évacuation.

ÉVALUATION DES ACQUIS :

- Quiz final pour valider la compréhension des règles de sécurité incendie, et retour collectif.

CONTENU

FINANCEMENT

OPCO

Formations accessibles aux PSH.
Contacter le référent handicap de BELFORMATION
Monsieur Sebbah : Jeremy.sebbah@belformation.fr | 06.75.78.12.59

VALIDATION

- Attestation de formation

CONTACT

BELFORMATION

Lieu de formation : Inter / Intra-entreprise | Tel : 01 77 37 80 24

APE 8559A | SIRET 811 531 888 00022 | Fax : 09 72 25 10 08

Jeremy Sebbah Responsable Administratif | Raphael Assouline Responsable Pédagogique

<https://www.belformation.fr/> | contact@belformation.fr



BELFORMATION

05/10/24